



Pourquoi devenir membre de CODATU ou avoir une convention de partenariat avec CODATU pour une autorité locale en charge de la mobilité urbaine ?

- **Devenir un acteur de l'évolution des systèmes de mobilité dans les villes du Sud**, afin de les rendre plus efficaces, plus durables, plus inclusifs, plus économes en énergie
- **Partager votre expérience**, celle de votre collectivité, mais aussi celle de vos élus et de vos techniciens
- **Développer l'expertise de votre personnel** et le motiver au travers d'échanges internationaux qui amènent de nouveaux regards sur les pratiques



Qu'est-ce que CODATU ?

CODATU est une association de droit français (loi 1901), née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. Elle a une vocation internationale et son objectif est de promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes du Sud à travers des actions de conseil, d'assistance technique, de formation, d'animation, d'échanges scientifiques et techniques, ou la réalisation de projets pilotes. Elle s'appuie sur les échanges d'expériences entre les pays en développement et les pays les plus anciennement industrialisés. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le fonctionnement de l'association sur www.codatu.org

CODATU est devenue une structure de référence pour conseiller les gouvernements nationaux et locaux des pays en développement en matière de politiques de mobilité urbaine. L'Association intervient actuellement dans des pays comme l'Argentine, le Pérou, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, la Tunisie, Madagascar, le Sénégal, le Cameroun, le Niger, le Maroc, le Liban, la Colombie etc., avec une représentation sur place dans les 7 premiers cas. Elle est officiellement partenaire stratégique de l'Agence Française de Développement (*voir encadré*), mais intervient aussi pour la Banque Mondiale, la GIZ, ou de nombreux Ministères en charge des Transports, ou villes du Sud.

La valeur ajoutée de CODATU provient de sa capacité unique à mobiliser à la fois un réseau de bénévoles (en général d'anciens élus locaux ou experts des transports urbains), de consultants et spécialistes issus des structures membres, de volontaires, d'universitaires, et une petite équipe de salariés ayant une forte expérience des villes du Sud, dans l'objectif d'appuyer les autorités des pays en développement, parfois très en amont de l'émergence des projets.

Nos interventions traitent majoritairement de la création ou du fonctionnement des autorités organisatrices des transports, de la vision urbaine et de la planification de la mobilité à mettre en œuvre, du choix de politiques publiques à réaliser, des grandes options de projets à mettre en œuvre, et du financement pérenne des transports en commun

CODATU est un partenaire stratégique de l'AFD :

L'Agence Française de Développement (AFD) a publié en 2019 son cadre d'intervention sectoriel dans le domaine mobilité et transports, téléchargeable ici :

<https://www.afd.fr/fr/cadre-intervention-sectoriel-mobilite-et-transport-groupe-afd>

Le document contient un zoom sur le partenariat stratégique avec CODATU. Effectivement de nombreuses activités partenariales sont en cours avec l'AFD : assistances techniques avec Buenos Aires, le Pérou, Abidjan, Nairobi, l'Angola, élaboration du premier MOOC à destination des décideurs africains de la mobilité urbaine, projets pilotes de professionnalisation du transport artisanal, conférence CODATU à Bogota, développement de l'initiative [MobiliseYourCity](#). CODATU est financée par l'AFD pour mettre en œuvre une partie du secrétariat du Partenariat à Bruxelles.



Pourquoi CODATU ?

- Parce que **l'enjeu de l'urbanisation dans les pays en développement est considérable**. Par exemple le nombre d'urbains en Afrique va passer de 500 millions aujourd'hui à plus de 1.5 milliard en 2050. Il s'agit donc d'un chantier majeur du développement durable, à l'échelle planétaire. Il est crucial de soutenir les villes du Sud en leur permettant de profiter de l'expérience des villes du Nord, notamment en évitant un certain nombre d'erreurs de politiques publiques et en concevant de bons projets.
- Parce que **les conditions de déplacement sont un élément essentiel de la qualité de la vie**. L'amélioration des transports urbains et périurbains est donc un enjeu social et politique majeur
- Parce que **l'efficacité des villes, c'est celle de leurs marchés** (marchés de biens, marchés de l'emploi) dont le fonctionnement dépend étroitement de l'efficacité des systèmes de déplacements
- Parce que le champ professionnel et institutionnel des transports urbains est fragmenté, local et que **l'ensemble des acteurs ressent le besoin d'un échange organisé d'expériences**
- Parce **que tous les efforts entrepris au Nord contre le changement climatique seront vains** si en même temps les villes du Sud ne se positionnent pas rapidement sur une trajectoire plus durable, notamment en matière de mobilité urbaine.



Qui adhère à CODATU ?

CODATU concerne l'ensemble des professionnels et responsables du domaine des transports urbains et périurbains. Les adhérents sont des représentants :

- **d'institutions de formation, d'études et de recherche** (le 1er Collège). Nos membres incluent le CEREMA, UrbaLyon, l'EPFL, etc.
- **de collectivités territoriales et d'autorités organisatrices de transports, du Nord comme du Sud** (le 2nd Collège). Nos membres incluent GART, Ile-de-France Mobilités, SYTRAL de Lyon, Rennes Métropole, SMMAG Grenoble, l'Eurométropole de Strasbourg, etc.
- **des professionnels du transport** (le 3ème Collège): sociétés d'ingénierie, des industriels et des constructeurs, des exploitants. Nos membres incluent SNCF, RATP, KEOLIS, TRANSDEV, ALSTOM, IVECO, SCANIA, INGEROP, SYSTRA, EGIS, ARTELIA, SUEZ, TRANSITEC, SETEC, HEETCH, etc.
- **de personnes physiques**, souvent universitaires, élus locaux, ou experts techniques.

Par ailleurs CODATU signe des conventions avec des partenaires, comme le GART (avec lequel CODATU co-anime le Club international des Autorités organisatrices de la mobilité, et que CODATU représente hors OCDE), la FNAU et l'Agence d'Urbanisme de Lyon (pour la promotion du concept d'Agence d'Urbanisme), l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), l'AFD (qui conventionne directement avec CODATU), l'AMGVM (Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar), des Etats ou des villes (comme le Sénégal, la ville de Niamey) etc.

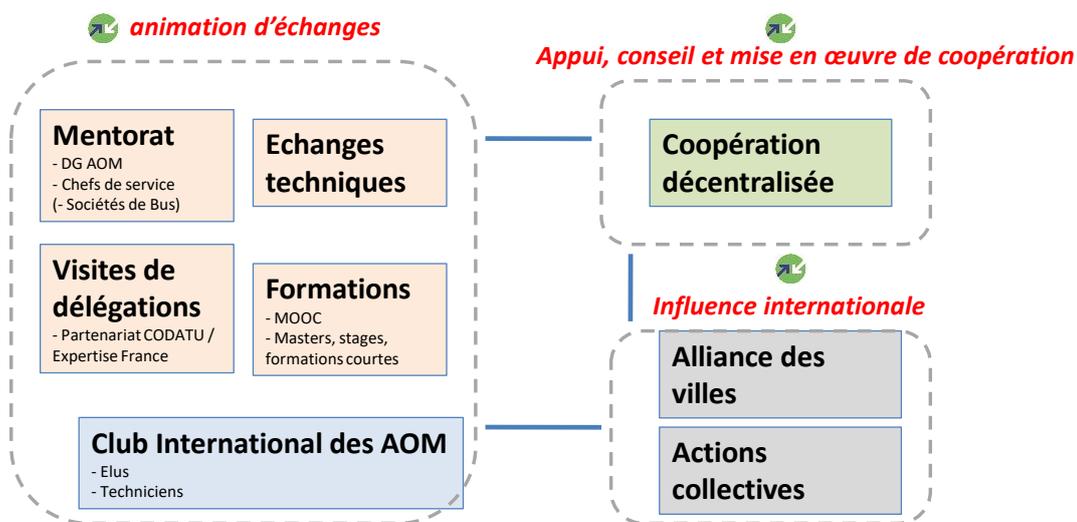


CODATU et les autorités locales en charge de la mobilité urbaine

CODATU propose un dispositif très souple d'activités qui s'adapte à chaque cas et au niveau d'engagement souhaité de la collectivité locale. Cela peut aller par exemple d'une ou deux rencontres par an avec des structures équivalentes dans le Monde (Club international des AOM), à de l'appui à la mise en œuvre de coopération décentralisée, en passant par du mentorat ou l'accueil de visites techniques de délégations internationales. Ces activités peuvent ainsi permettre à votre collectivité, même avec peu de moyens, d'être présente à l'international, de promouvoir les acteurs de votre territoire (y compris les entreprises du secteur transport), d'apprendre par la confrontation à d'autres contextes, et de contribuer à la résolution de défis planétaires.

Ce schéma résume les différentes manières d'intervenir :

Dispositif CODATU pour accompagner l'action internationale des autorités locales en matière de mobilité urbaine



Partenaires et financements CODATU sur ces actions :

GART, AFD, Expertise France, Mobilise Your City, Collège des entreprises



Détail de certaines activités “autorités locales”

Le « Club international des AOM »

Depuis 2021, CODATU organise deux à trois fois par an des rencontres entre représentants d'autorités organisatrices de la mobilité, du Nord et du Sud, en marge d'événements particuliers ou en distanciel : conférence CODATU, salon européen de la mobilité, etc. Ce club est co-animé avec le GART. Les collectivités représentées sont notamment Dakar, Ouagadougou, Abidjan, Niamey, Antananarivo, Douala, Kairouan, Sfax, Strasbourg, Lyon, Ile-de-France, Grenoble, Rennes, Bordeaux, Arras, etc. Une version anglophone est envisagée ultérieurement, avec notamment Nairobi, Lagos, Le Cap et Kochi (Inde).

Le mentorat animé par CODATU

CODATU développe un programme de mentorat en mettant en relation un partenaire d'une ville du Sud, qui exprime son besoin, avec un bénévole très expérimenté issu du réseau CODATU, comme notre premier volontaire Raymond Deschamps, ancien DG du SYTRAL à Lyon. Les échanges sont gratuits, confidentiels, sans obligation mais avec l'idée de s'inscrire sur la durée pour pouvoir aller dans le fond des sujets. Ce programme a démarré par le niveau de « Directeur général d'autorité en charge des transports urbains » et va se développer sur d'autres niveaux techniques, par exemple « Chef de projet PDU ».

Les visites de délégations internationales

CODATU, en partenariat avec Expertise France, est en charge de l'organisation technique des visites en France de délégations internationales dans le domaine de la mobilité urbaine. Elle organise également aussi des visites de systèmes de mobilité urbaine, en France ou ailleurs, dans le cadre de ses assistances techniques en Afrique, Amérique du Sud et Asie. Recevoir une délégation dans votre ville est une bonne manière d'échanger à partir de situations concrètes et de faire rayonner à l'international vos bonnes pratiques. De nombreux projets ont été inspirés par les visites réalisées. CODATU a publié, en partenariat avec le GART et l'AFD, un recueil de bonnes pratiques des AOM de France à destination des villes du Sud et souhaite l'étendre progressivement :

<http://www.codatu.org/bonnes-pratiques/>

Coopération décentralisée : le cas de Strasbourg avec Kairouan et Mahdia

CODATU accompagne les collectivités qui en font la demande en matière de coopération décentralisée. Ainsi CODATU a appuyé la structuration du projet AUTREMENT entre l'Eurométropole de Strasbourg et les villes de Kairouan et Mahdia sur la promotion des mobilités actives et le renforcement de la participation citoyenne dans la gouvernance locale. Ce projet a obtenu un financement de l'Union Européenne de 3 millions d'euros, et CODATU a un rôle d'opérateur de cette coopération décentralisée notamment à travers la coordination locale du projet et la mise en œuvre des activités.



S'investir avec CODATU, comment faire ?

Il existe différentes options indépendantes, qui peuvent se cumuler :

- devenir membre de CODATU dans le collège II (Cf. formulaire d'adhésion), comme Strasbourg, Grenoble, le SYTRAL, Ile-de-France mobilités, etc.
- élaborer une convention de partenariat, comme le fait par exemple le GART, sur une liste d'actions à mener.
- confier à CODATU la mise en œuvre d'une action de coopération décentralisée ou d'action internationale vers le Sud
- identifier du personnel souhaitant s'engager dans le programme de mentorat (exemple d'un senior chef de département PDU qui pourrait consacrer ½ journée par mois à son équivalent moins expérimenté dans une ville du Sud)

Qui contacter ?

Membre du Bureau de CODATU en charge de la relation avec les collectivités locales :

Christian Philip (cphilip@codatu.org)

Mettre en copie Héloïse Chaumier, cheffe de projet à CODATU : (hchaumier@codatu.org)

www.codatu.org



Pourquoi devenir membre de CODATU lorsqu'on est maire ou responsable d'une autorité des transports du Nord ou du Sud ?

Bénéficier des mesures spécifiques de CODATU envers ses membres et partenaires:

- Tarif réduit pour les conférences et formations CODATU
- recevoir ou envoyer des délégations internationales en visites techniques (partenariat de CODATU avec Expertise France sur la mobilité urbaine)
- Programme pilote mené dans une ville partenaire (exemple de l'amélioration du système de minibus à Antananarivo)
- Avoir une visibilité dans les publications de CODATU (exemple du recueil de bonnes pratiques des AOT de France à destination des villes du Sud : <http://www.codatu.org/bonnes-pratiques/>)
- possibilité d'intervenir sur les décisions prises au Conseil d'administration de CODATU, et donc de contribuer au façonnement du réseau, à l'amélioration des pratiques, et de donner son avis sur l'évolution de CODATU

Pour les villes du Sud, avoir un correspondant identifié à CODATU

Le rôle de ce correspondant sera :

- Répondre aux questions éventuelles sur la mobilité urbaine
- Mettre en relation avec les experts (du Nord et du Sud), scientifiques, industriels et professionnels des Transports urbains, élus locaux et techniciens, du réseau CODATU
- Proposer d'éventuelles autres solutions.

Exemples concrets de questions :

- Est-ce que le projet de Tramway mis au point par l'Etat sur ma commune est pertinent (en terme de tracé, d'insertion urbaine, d'intermodalité etc.) ?
- Est-ce que cette proposition d'origine privée de mise en concession du stationnement sur mon centre-ville est sérieuse et juste pour la Commune ?
- Est-ce que je peux faire changer les bus qui circulent dans ma Commune, comme l'a fait Dakar ?
- Comment monter un grand projet urbain autour de la future gare de bus ?
- Est-ce que ce projet de plan d'urbanisme sur ma commune va répondre aux problèmes de mobilité urbaine de mes habitants ?
- Que puis-je faire pour améliorer la qualité de vie des piétons et cyclistes dans ma ville ?
- Comment améliorer le fonctionnement de la société de bus de ma ville ?



Faire partie d'un réseau (communauté de pratiques) et disposer d'une visibilité internationale

Exemples concrets :

- Conférence CODATU 18 à Dakar, Septembre 2021 et Conférence CODATU de Bogota, fin 2021
- Visites en France des délégations de Sfax (Tunisie), Kochi (Inde), Lima (Pérou), Nairobi (Kenya) à Lyon, Paris, Grenoble.

Avoir des conseils sur le dialogue avec les Institutions Financières Internationales

- Amélioration technique des projets et construction d'une argumentation pour obtenir des financements de projets de mobilité urbaine
- Mise en relation avec des experts du réseau CODATU pour l'ingénierie financière du projet
- Accompagnement pour postuler à des programmes comme *MobiliseYourCity* (exemple des villes d'Antananarivo et Mahajanga)

Partage d'expériences internationales et appui d'experts de CODATU dans les négociations avec les bailleurs.



ANNEXES

Villes du Sud avec des activités en cours avec CODATU (début 2023)	Villes et collectivités du nord en partenariat avec CODATU, ou dialogue en cours
Argentine : Buenos Aires Burkina Faso : Ouagadougou Cameroun : Douala, Côte d'Ivoire : Abidjan Angola Kenya : Nairobi Inde : Kochi Madagascar : Antananarivo, Mahajanga Maroc : Casablanca, Rabat Niger : Niamey Sénégal : Dakar, Saint Louis Tunisie : Kairouan, Mahdia, Sfax Togo : Lomé Vietnam : Hanoi	Bordeaux Métropole Grenoble Métropole Lyon métropole, SYTRAL Nice Rennes Métropole Région Ile-de-France Eurométropole de Strasbourg Toulouse Métropole Aix Marseille Provence Métropole de Montpellier Tours

Activités en cours du programme MobiliseYourCity (initié par CODATU à la COP 21)

Un partenariat global sur 4 continents

